



TOURNOI TRIPLETTE HANDICAP PETERSEN

Du 03 Au 04 Juillet 2027

SILVER BEAUCOUZE



ORGANISATION :

L'ANGERS BOWLING CLUB organise du 03 au 04 juillet 2027 au SILVER de Beaucouzé un tournoi triplette handicap homologué par la FFBSQ, ouvert à tous les joueurs et joueuses en règle avec celle-ci. Les règlements fédéraux seront appliqués tout au long de la compétition. Le tournoi sera placé sous la direction de la responsable de la compétition, Eva MAGIN.

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés par l'organisateur.

INSCRIPTION ET ENGAGEMENT :

Ce tournoi est ouvert aux 24 premières équipes triplettes inscrites avec confirmation impérative par chèque à l'ordre de « Angers bowling club ». Les chèques ne seront encaissés qu'après le tournoi.

L'ouverture des inscriptions aura lieu à partir du 01^{er} juillet 2026. Toute équipe n'ayant pas confirmée par chèque dans un délai de 8 jours à partir de la date d'inscription ne sera pas enregistrée et ne pourra pas jouer même si elle se présente à son tour.

Pour tout forfait intervenant dans les quinze jours avant le tournoi le montant des engagements reste dû aux organisateurs.

Un remplacement est autorisé à la condition que le remplaçant soit inscrit en même temps que le reste de l'équipe.

Le montant de l'engagement est fixé à 120€ par joueur, soit 360€ par triplette.

L'inscription se fera auprès de Eva MAGIN par mail dauchy.eva@gmail.com

Le règlement devra être envoyé à l'adresse suivante : ABC, 08 rue de la Fontaine 49080 Bouchemaine.

Possibilité de payer par virement, dans ce cas, il vous sera demandé d'envoyer l'exécution du virement à l'adresse d'inscription dauchy.eva@gmail.com

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Handicap : Le tournoi se joue avec handicap, celui-ci est calculé selon la moyenne de chaque joueur, joueuse sur la base de 70% de la différence à 220, pris sur le dernier listing paru sur le site officiel de la fédération, au premier jour de la compétition. Il sera limité à 60 quilles maximum par joueur(se).

Déroulement : Chaque équipe jouera 23 lignes en PETERSEN.

Bonification de 50 quilles par match gagné, 25 quilles en cas d'égalité.

Classement : Le classement se fera à l'issue des 23 matchs au total quilles handicap et bonification. En cas d'égalité, le vainqueur sera l'équipe qui aura le plus petit handicap.

HORAIRES : Reconditionnement des pistes à chaque tour

Samedi 03 juillet 08h30 à 13h15 : 6 parties

14h30 à 19h15 : 6 parties

Dimanche 04 juillet 08h30 à 13h15 : 6 parties

14h30 à 17h45 : 5 parties

PODIUM ET REMISE DES PRIX A 18h00.

BILAN FINANCIER ET RECOMPENSES :

RECETTES		DEPENSES	
Engagement 24 équipes (24*360€)	8640€	Lignages (1656*3.80€)	6292.80€
Sponsor	4.80€	Organisation	432€
		Indemnités	1920€

A chaque partie, l'équipe qui aura fait la meilleure série équipe remportera un gain de 30 euros. (690€)

Podium 1^{er} : 350€
 2^{ème} : 290€
 3^{ème} : 240€
 4^{ème} : 200€
 5^{ème} : 150€

PARTENAIRES :

Pour votre réservation d'hôtel, vous pourrez vous rapprocher de :

-Hôtel Campanile, avenue Prosper Guilhem, Beaucauzé 02.41.36.06.60

-Kyriad, 8 avenue Aliénor d'Aquitaine, Beaucauzé 02.52.57.00.39

-B&B Hôtel, 28 rue des Pins, Beaucauzé 08.92.70.75.04

Pour la restauration, un mail vous sera envoyé 15 jours avant le tournoi pour vous proposer les menus du MOOM.